

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Mercredi 21 octobre 2015

Annales de la recherche urbaine
www.annalesdelarechercheurbaine.fr

Appel à articles

Annales de la recherche urbaine n°112

« Le genre urbain : politiques, représentations, quotidiens »

Date limite d'envoi des articles: **le 26 février 2016**

La ville, espace de croisements, de rencontres et de liberté pour certains, est aussi interrogée au regard du rôle qu'elle occupe dans la (re)production des rapports de genre. Si les citoyens ne sont pas des individus neutres, qu'ils appartiennent à une classe sociale et d'âge, ils ont aussi un genre qui s'intrique à ces différentes dimensions pour façonner leurs usages quotidiens et leurs représentations de l'espace urbain.

Aujourd'hui face aux injonctions internationales, le « gender mainstreaming » tend à s'imposer dans la production et la gouvernance urbaine sous différentes formes comme la signature de la Charte Européenne pour l'Egalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la mise en place d'observatoire de l'Egalité Femmes/Hommes, celle de la parité dans les instances décisionnelles, le rééquilibrage en faveur des femmes concernant les noms de rues ou le soutien à des associations de femmes. Un des biais de ce rattrapage est parfois de considérer le genre comme une catégorie descriptive et de le réduire à la seule catégorie « femme » ; catégorie qui est souvent pensée comme homogène voire qui est réifiée ou essentialisée. Or le genre est « un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bereni et al., 2012). Le genre est donc à la fois une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir qui s'intrique avec d'autres rapports de pouvoir. Chausser les lunettes du genre, pour reprendre une expression de la sociologue Isabelle Clair (2012), ne doit pas s'accompagner d'une cécité à d'autres rapports de domination/recomposition ou à d'autres catégories comme celles des gays, des lesbiennes, des queers ou des personnes trans qui troublent la congruence entre sexe, genre et sexualité et questionnent les fondements de l'hétéronormativité, en particulier des espaces urbains.

Le présent appel à articles s'inscrit donc dans cette perspective et vise à montrer les interrelations entre le genre et l'espace urbain, pris dans ses différentes dimensions. Il s'agira à la fois d'analyser et de comprendre les rapports sociaux de sexe tels qu'ils se déploient dans l'espace urbain mais aussi de montrer en quoi l'espace urbain participe-ou pas- à la production et la reproduction des rapports sociaux de sexe et des normes de genre. Au-delà de la description des inégalités, il s'agira de mettre en lumière les principes et les implications idéologiques, politiques et épistémologiques de cette catégorisation (Dorlin, 2008).

Afin de rendre compte des logiques complexes qui articulent le genre et la ville, ce numéro est ouvert à une multiplicité de situations et de territoires, que ce soit dans les espaces urbains ou péri-urbains (espaces publics -jardins, places, rues commerçantes-espaces collectifs y compris privés comme les cafés ou les centres commerciaux, espaces du quotidien...), dans ou hors du monde occidental et à différentes échelles. Dans cet ordre d'idée, pourront être abordées les différenciations entre types d'espaces urbains (pays, taille de la ville ou type de territoire et, à une échelle plus fine, type de quartier...). Pour ce faire, seront également explorées les évolutions et permanences qui se font jour, éventuellement à l'aune des transformations sociétales et des politiques publiques menées. Parmi les questions, sans exclusive, que ce numéro abordera : En quoi la compréhension des rapports spécifiques aux espaces du quotidien, notamment à la mobilité, permet de mieux comprendre les différentes formes de recomposition des inégalités entre les hommes et les femmes ? Quel est le poids des représentations sexuées dans les pratiques et dans les politiques mises en œuvre ? De quelle manière ces dernières les prennent-elles en compte ? Qu'est-ce que cela implique et quels en sont les effets ? En quoi les politiques du genre produisent la ville ? En quoi les espaces urbains participent de la reproduction des inégalités ou des rapports de domination liés au genre ou au contraire peuvent offrir « des plages de respiration » ?

Les inégalités de situation, les représentations pourront être vues sur le long terme et l'on pourra se demander si elles ont des caractéristiques communes et/ou propres à chaque époque. Dans cette perspective, les contributions pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants ou les croiser.

Genre, mobilité, urbanité

L'urbanité dans la ville doit beaucoup à la qualité de vie qui est offerte aux habitants, aux espaces publics ou collectifs favorisant la sociabilité, la culture, le croisement, la mixité. Derrière la modernité des modes de vie, l'on serait tenté de penser que la présence des femmes dans la ville, et leurs pratiques spatiales ne diffèrent finalement pas ou peu des hommes ou du moins qu'elles ont accès, si elles le souhaitent, aux différentes ressources de la vie urbaine. Or de nombreuses recherches montrent que l'on a tendance en occident à occulter les différences de sexe dans l'espace urbain. Les travaux de Marylène Lieber (2008) montraient par exemple combien le sentiment d'insécurité ressenti par les femmes était pour partie dû à leur expérience quotidienne des espaces publics. Moins connus mais tout aussi intéressant pour penser les masculinités (Connell, 2014 ; Prieur C., Dupont L. (dir.), 2012) et comprendre les logiques à l'œuvre sont les effets du harcèlement policier qui limitent la circulation dans les quartiers new-yorkais en cours de gentrification des jeunes hommes afro-américains

et portoricains ou la présence-absence des Chibanis, ces vieux migrants qui résident en foyer ou à l'hôtel une partie de l'année et occupent les squares, les marchés ou les bancs des boulevards.

Alors que l'espace public ou « collectif » est présenté comme celui de la libre circulation et de la co-présence, on pourra se demander si la « neutralité de l'espace » n'est pas remise en cause au quotidien. Comment s'exerce cette co-présence ? Quelles sont les formes de mise à distance ? Des places particulières sont-elles assignées aux individus dans la ville ? Quels espaces échappent à l'analyse (beaux quartiers, université, ...) ? Si l'on considère que les rapports sociaux de sexe s'exercent dans l'ensemble de la ville et pas seulement dans certains quartiers stigmatisés, comment s'établissent les différences ?

Différentes dimensions pourront soulever l'attention comme les mécanismes conduisant à cette vulnérabilité supposée des femmes et à la construction de normes spatiales stéréotypées. De ce point de vue, une analyse particulière des discours et représentations véhiculés par les productions culturelles (presse, films, séries, littérature, ...) serait tout à fait éclairante sur les évolutions possibles des rapports des femmes et des hommes à l'espace urbain dans le contexte de leur vie quotidienne et sur la manière dont se redéfinit la place de chacun.

Genre, conjugalité et habiter

Selon l'INSEE les femmes sont plus fréquemment exposées à la pauvreté que les hommes. Cette inégalité résulte de leur surreprésentation dans les ménages vivant sous le seuil de pauvreté, comme les familles monoparentales et les personnes seules. À l'inverse, lorsqu'elles sont en couple, les femmes sont moins souvent pauvres. Or cette dimension, si elle est connue est insuffisamment documentée et une focale particulière pourrait être portée sur ce que recouvre cette réalité en termes de conditions d'habitat. Alors que les femmes seules ou mono-parentales sont moins souvent propriétaires et vivent davantage dans les milieux urbains, quelles sont les réalités auxquelles elles sont confrontées et qui les distinguent ? Qu'en est-il des familles recomposées ou des familles homoparentales ?

En quoi la précarisation du travail féminin peut-elle avoir des incidences sur la situation des femmes par rapport au logement ? A quels ajustements sont-elles amenées dans leur vie quotidienne, en particulier lorsqu'elles doivent concilier seules vie professionnelle et familiale ? Quels sont les parcours des femmes sans logement, quel accueil dans un monde essentiellement masculin ? Assiste-t-on à un traitement différencié des situations selon le sexe et la catégorie « administrative » à laquelle un individu appartient, comme les « familles monoparentales », par exemple ?

Politiques, aménagement et urbanisme : penser, faire et défaire le genre des villes

On serait tenté là aussi de penser que les politiques publiques ont évolué et donnent une place comparable aux hommes et aux femmes dans la conception des projets, leur nature et destination. Si la mixité sociale figure parmi les crédos maintes fois répétés sinon explicités des politiques urbaines, la mixité des genres figure comme une donnée en soi et finalement un impensé dans bien des cas comme le soulignent nombre de chercheurs. Dans ces conditions, on s'interrogera sur la manière dont l'organisation spatiale telle qu'elle est produite par les politiques d'aménagement notamment prend en

compte la question du genre et en particulier les discriminations liées au sexe ou au contraire contribue à « assigner » des places à chacun, sans y prendre garde. A titre d'exemple, comment l'injonction du développement durable dans l'organisation spatiale se traduit-elle dans la façon de repenser l'espace ou les déplacements afin de rendre la ville plus incluante pour chacun et les femmes en particulier ? Les Agendas 21 ont-ils été un vecteur de réflexion autour de la place des femmes dans la ville ? La question de la mixité pourra aussi être investiguée à travers les politiques publiques menées à différents niveaux, Comment les pouvoirs publics répondent-ils à la violence qui s'exerce parfois dans l'espace public? Quels dispositifs locaux sont mis en œuvre en matière de gouvernance et de démocratie participative ? Certaines villes se sont engagées dans des politiques de « gender mainstreaming », comme Vienne ou Berlin, quels enseignements peut-on en tirer ?

La capacité des femmes à accéder à la sphère publique dans l'espace local et les rôles qui leur sont destinés ou qu'elles réajustent ou revendiquent constitueront un autre volet sur les formes de résistance ou de transformation des rapports sociaux de sexe dans la ville ou dans sa gestion. La question du genre des acteurs de la production de l'espace et de la ville (les urbanistes, architectes, technicien.ne.s, élu.e.s...) pourra ainsi être abordée. On pourra aussi s'attacher aux discours et représentations qui portent ces politiques et sur ce qu'ils ont de signifiant.

Enfin, il sera intéressant de voir dans quelle mesure l'espace urbain peut-il aussi être un révélateur des marges d'autonomie conquises par des personnes en position de minorité ou dominée, voir un levier d'action ? On peut penser par exemple à des lieux où ces personnes peuvent en partie – même si c'est souvent de manière éphémère – s'affranchir des rapports de genre habituels, comme cela a pu être étudié dans les pays du Golf ou du Maghreb, par exemple. Ou encore les formes de résistances développées par des populations qui bousculent l'hétéronormativité des espaces urbains, citées en introduction.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS A LIRE ATTENTIVEMENT

Ce numéro 112 est coordonné par Virginie Bathellier (Les annales de la recherche urbaine, PUCA), Marianne Blidon (MCF Université Paris 1), Bertrand Vallet (sociologue, PUCA).

Les articles doivent être adressés aux coordinateurs, le 26 février 2016 au plus tard : virginie.bathellier@developpement-durable.gouv.fr
marianne.blidon@univ-paris1.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr

Il est impératif d'envoyer deux fichiers de votre article. Les gros fichiers doivent être adressés via melanissimo : <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>

L'un comprenant votre article tel qu'il sera publié, s'il est retenu, dans la revue. Avec votre nom, la bibliographie, et toutes les informations vous concernant (biographie, références explicites à vos travaux).

Un autre fichier devra être – pour répondre aux règles classiques d'évaluation académique des articles –, anonymisé.

Articles :

Les articles ne doivent pas excéder 30 000 caractères, espaces non compris (environ 15 pages dactylographiées).

Texte : Les caractères gras et soulignés dans le texte sont à exclure et les italiques sont strictement réservés aux mots non français ainsi qu'aux titres des documents (ouvrages, revues, etc.). Les citations ne se distinguent du reste du texte que par des guillemets (pas d'italiques, ni de retrait, ni de réduction du corps).

Intertitres : Il ne sera pas accepté plus de deux niveaux d'intertitre.

Références bibliographiques : Nous vous demandons de bien vouloir accorder un soin particulier à la présentation de la bibliographie. Respecter les minuscules et l'emplacement des virgules.

Les références bibliographiques sont rassemblées en fin d'article et classées par ordre alphabétique des auteurs. Elles ne doivent pas excéder une vingtaine de titres.

Elles seront présentées de la façon suivante en **minuscules JAMAIS en capitales** :

- pour un article de revue : Lambda A.-M., (1975), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol. ou n°, pp. 10-15.

- pour un livre : Quidam J.-C., (1998), *Titre du livre*, Ville, Éditeur.

Les appels de références bibliographiques doivent être présentés dans le texte et dans les notes de la façon suivante : (Lambda, 1975) ou (Lambda, Quidam, 1985) ou (Quidam *et al.*, 1995).

Notice bio-bibliographique : En fin d'article, dans un paragraphe séparé, la présentation du ou des auteur(s) comprend nom et prénom, statut professionnel et/ou titres, rattachement institutionnel éventuel, thèmes de recherche, indication des dernières publications, adresse électronique.

Tous les articles doivent comporter un **résumé** de 100 mots environ en **français** et en **anglais**.

Illustrations : Les photographies accompagnant le texte devront être numérisés en haute définition (300 dpi, pour 15x21cm et pleine page A4) dans les formats Jpg, Tiff, Eps. À défaut de numérisation en haute définition, les photographies seront envoyées en tirage papier.

Un tirage papier des graphiques et des cartes doit être envoyé à la rédaction pour la préparation du dossier. Les graphiques et les cartes seront, dans un second temps, envoyés, à la demande de la rédaction, au responsable de la PAO.

Les fichiers texte seront distincts des fichiers graphiques.

Références bibliographiques

Barthe, F., Hancock, C. (dir.) (2005), « Le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et Cultures*, n°54.

Bereni, B., Chauvin, S., Jaunait, A., Revillard, A. (2012), *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck.

Clair, I. (2012), *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.

Connell, R. (2014) *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam.

Coutras, J. (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.

Denèfle, S. (2004), dir. *Femmes et villes*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais.

Di Méo, G. (2011), *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin.

Dorlin, E. (2008), *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF.

Dupont, L., Prieur, C. (2012) « Les espaces des masculinités », *Géographie et Cultures*, n° 83, 2012, 150 p., Paris, L'Harmattan.

Fenster, T. (ed) (1999), *Gender, Planning and Human Rights*, London, Routledge.

Lieber, M. (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

McDowell, L. (1999) *Gender, Identity and Place. Understanding Feminist Geographies*, Minneapolis, University of Minnesota Press.